

Monsieur le Chanoine Auguste PLAZE

M. le Chanoine Auguste PLAZE, né le 23 août 1932, à SERVIÈRES LE CHATEAU, en cette Xaintrie à laquelle il fut toujours attaché. Quatrième d'une fratrie de 8 enfants - 7 garçons et une fille, qui ne vécut que quelques mois - il est né dans une famille d'agriculteurs, famille chrétienne, dont plusieurs de ses membres se sont donnés au service du Seigneur. Déjà se dessinent les points d'ancrage auxquels Auguste sera fidèle tout au long de sa vie : une attention, jamais démentie, au monde rural, comme Jean-Marie, le frère aîné ordonné prêtre à Servières, le 19 mars 1950 ; une fidélité active dans la foi chrétienne.

Après l'école primaire et le Petit Séminaire à Ussel, il acheva au Grand Séminaire de CLERMONT sa formation au Ministère de prêtre. De ce temps de formation, on ne peut oublier l'intermède éprouvant du Service militaire ; avec d'autres jeunes, il fut pris dans une guerre qui taisait son nom : « *les événements d'Algérie.* ».

Ordonné prêtre à Tulle, le 28 juin 1958, avec trois confrères (Léon DULAURENT, Henri GRÉGOIRE et Louis THOMAS), le P. PLAZE fut d'abord vicaire à Argentat ; puis vicaire à la Cathédrale de Tulle (1970-1975). En 1975, il fut nommé au secteur du Bas-Pays « *en qualité d'aumônier de l'Action Catholique rurale ; en qualité de curé* pour les paroisses de TUDEILS, MARCILLAC-LA-CROZE, LOSTANGES, CHENAILLER-MASCHEIX ; *en qualité d'Aumônier* du Centre d'Études rurales de TUDEILS. » Aumônier : auprès des laïcs (jeunes ou moins jeunes) et avec eux, être témoin de ce que les questions du monde sont prises en charge dans la Bonne Nouvelle du Christ. Curé : pour accueillir ceux qui, voulant pouvoir compter sur la prière de l'Église, viennent avec ce qu'ils portent de joies ou de peines, de telle sorte qu'aucune joie ne soit laissée sans action de grâce, aucune peine sans parole d'espérance. Toujours dans ce monde rural, avec les qualités que nous lui savons : une proximité avec tous, le souci d'une liturgie belle et priante.

Ne se sentant plus en état de porter les tâches du ministère, Auguste renonça, en octobre 2009, à toutes ses charges. Retiré à la maison St Joseph, à Brive, il y assura le chant lors des célébrations quotidiennes. Puis, ce fut la maladie qui rongea, de telle sorte que le monde de celui qui en est affecté se rétrécit inexorablement : « *du lit à la fenêtre, puis du lit au fauteuil et puis du lit au lit...* »

Réunis dans l'église de Servières, nous avons nommé notre ami dans cette mémoire cordiale qu'il savait inspirer, y joignant une prière portée dans celle du vainqueur de la mort : « *Père, que l'amour dont tu m'as aimé soit en eux, et que moi aussi je sois en eux.* »